

chairs et des avions. On en estime la valeur à 500 millions de dollars au bas mot. Malgré l'importance et la valeur des collections, on doit en entreposer la plus grande partie parce que l'immeuble qui abrite le musée au 330, promenade Sussex est inadéquat.

Le sénateur Haidasz: Quelle honte!

Le sénateur Marshall: Le problème fondamental de l'immeuble actuel, c'est qu'il est vétuste et beaucoup trop petit. Le plan de développement établit les besoins en locaux actuels et futurs du musée à environ 14 000 mètres carrés, sans compter les aires communes de réception et d'attente.

L'immeuble actuel n'offre qu'un peu plus de 4 000 mètres carrés pour les expositions et les activités connexes. Il souffre également d'importantes fluctuations de température et d'humidité et laisse beaucoup à désirer sur le plan de l'accès des visiteurs aux artefacts, ce qui en fait un bien piètre musée. Étant donné sa valeur patrimoniale ainsi que la perte du terrain adjacent, des travaux substantiels de rénovation et d'expansion seraient très difficiles et très coûteux.

La maison Vimy et le hangar d'entretien et de réparation des autobus converti en entrepôt-atelier pour le musée en 1983 présentent également des problèmes, comme les tuyaux de vapeur et d'eau sous pression au plafond qui menacent les objets entreposés ainsi que les puits de lumière qui exposent les collections à la lumière excessive du soleil et contribuent aux fluctuations rapides de température et d'humidité. Les puits de lumière compromettent également la sécurité des objets entreposés, comme les collections d'armes légères et d'art militaire. Toutefois, la résolution de ce problème sera beaucoup moins difficile et coûteuse que les rénovations à apporter à l'immeuble lui-même, à cause de sa structure.

● (1550)

Le musée doit littéralement se contenter d'un budget minime géré par une poignée d'hommes. En 1987-1988, quand le plan de développement a été rédigé, le budget d'exploitation et d'entretien du musée s'élevait à 462 000 \$, montant qui ne comprenait pas les salaires, les avantages et les autres frais, comme ceux liés aux services de sécurité et de soutien administratif qu'offre le Musée des civilisations. Par comparaison, le Musée de la guerre de l'Australie, un établissement similaire possédant un mandat semblable, mais desservant une plus petite population, avait six fois plus de ressources humaines et financières que le musée canadien.

En observant plus en détail le budget de ces deux établissements, on découvre d'autres différences encore plus flagrantes. Ainsi, dans le secteur vital de la restauration des collections, le budget du musée canadien s'établissait à 85 800 \$, celui du musée australien, à 672 323 dollars.

Pour les communications, ce qui comprend les dépenses du service national, des programmes éducatifs, de la publicité, des expositions et des publications, le budget total du musée canadien était quelque peu inférieur à 113 000 \$, tandis que le budget du musée australien pour les programmes publics seulement atteignait 296 659 dollars.

On a découvert que le Musée canadien de la guerre était réellement à court de personnel. Les ressources humaines étaient réduites à 27,5 années-personnes, quand le plan de développement prévoyait qu'il fallait 76 employés pour prendre bien soin des collections et organiser des expositions. L'agent

de recherche avait recueilli ces renseignements auprès du personnel du musée.

Le manque de personnel se fait surtout sentir aux niveaux du conservateur, du conservateur adjoint, du restaurateur, du technicien, bref aux niveaux des employés chargés de la documentation, de la conservation et de la restauration des collections du musée. Il faut également plus de personnel pour améliorer le service des programmes publics, même si ce besoin est moins pressant puisqu'il ne contribue pas à la détérioration des collections. Il faudrait plus de concepteurs d'exposition, d'agents d'interprétation, de techniciens et d'employés de soutien pour maintenir la qualité des expositions actuelles et en planifier de nouvelles.

Honorables sénateurs, je ne traiterai pas des recommandations contenues dans le plan de développement. Je voulais toutefois bien décrire l'état du Musée canadien de la guerre, une vraie honte pour le Canada.

Je voudrais féliciter le sénateur Robertson d'avoir étudié attentivement ce projet de loi et d'avoir fait allusion à quelques reprises à l'intérêt que je porte à ce musée. Si nous croyons que la mission d'un grand musée canadien est d'entretenir le souvenir des Canadiens qui ont perdu la vie sur le champ de bataille ou en raison de la guerre et de leur rendre hommage, et si nous croyons que nous devons continuer d'étudier l'histoire militaire du Canada et ses répercussions sur le Canada et les Canadiens, nous devons alors faire des efforts délibérés pour veiller à ce que notre histoire militaire soit bien préservée dans un musée de la guerre qui pourra faire la fierté de tous les Canadiens.

Honorables sénateurs, je ne m'opposerai pas à l'adoption de ce projet de loi, je voulais tout simplement rappeler tout le travail qui doit être fait si nous voulons respecter nos obligations envers le Canada.

Le sénateur Robertson: Comme le sénateur Marshall l'a souligné, notre comité a longuement discuté du Musée de la guerre. Nous sommes désolés que le sénateur Marshall n'ait pu assister à nos réunions. Cependant, j'informe le sénateur Marshall que le personnel du Musée et celui du ministère seraient heureux d'assister à une réunion de son Sous-comité des affaires des anciens combattants ou à une réunion du Comité des affaires sociales, afin de revoir la situation et de lui expliquer les projets d'expansion qu'ils ont pour ces inestimables trésors de notre civilisation canadienne.

● (1600)

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

PROJET DE LOI PRIVÉ

LE SYNODE DE L'EST DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE
AU CANADA—TROISIÈME LECTURE

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) propose que le projet de loi S-11, Loi restructurant le Synode de l'Est du Canada de l'Église luthérienne d'Amérique sous le nom de Synode de l'Est de l'Église évangélique luthérienne au Canada, soit lu pour la troisième fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la troisième fois et adopté.)